

MAIRIE DE LAPALUD



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,

Secrétaire de séance : Christophe ROBIN

Étaient présents : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, KERBRAT Isabelle, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, MOREL Stéphane, PARET Frank, SARDO Nicolas, ZENDRINI Mercedes (arrivée 18h55), CONTESSOTTO Sophie, GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, SBABTI Samira.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

SAUVADON Césarine ayant donné procuration à SOUVETON Anne-Marie
GUARINOS Jean-Marc ayant donné procuration à BONIFACY Sylvie
HERMITANT Tamara ayant donné procuration à CONTESSOTTO Sophie
CARPENTRAS Henri ayant donné procuration à AMAYA Y RIOS Estelle
DOMERGUE Stéphan ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis

Absents excusés : SOLEILHAC Aline, DEFFES Jean-Marc

Arrivée :

-18 h 55 : Arrivée de ZENDRINI Mercedes, au point 7.

Monsieur le Maire demande d'observer une minute de silence :

-pour Monsieur DULOT Georges, Monsieur GRANGIER Armand, Madame LENOURGEOIS Fabienne, Monsieur MONIER Francis et Monsieur PERINI Gabriel.

Monsieur Jean-Louis GRAPIN demande la parole. Il indique que Monsieur Henri CARPENTRAS, Conseiller Municipal est en convalescence suite à une opération qui s'est bien déroulée. Monsieur CARPENTRAS présente ses vœux. Il suit de là où il est les dossiers de la commune. Monsieur le Maire remercie Monsieur GRAPIN pour cette information et remercie Monsieur CARPENTRAS pour ses vœux. Il prendra attache prochainement afin de prendre de ses nouvelles.

ORDRE DU JOUR

- | | <u>Rapporteur</u> |
|--|--------------------------|
| 1. Élection du Secrétaire de Séance. | M. le Maire |
| 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 décembre 2023. | M. le Maire |
| 3. Identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables. | M. BOUCK |
| 4. Demandes de subventions pour l'extension de la vidéoprotection – Exercice 2024. | M MOREL |
| 5. Approbation du procès-verbal de fin de mise à disposition de biens de la communauté de communes Rhône Lez Provence à la commune de Lapalud dans le cadre de l'exercice de la compétence « restauration collective » (site : cuisine satellite du groupe scolaire Pergaud) | Mme KERBRAT |
| 6. Avis sur la demande d'autorisation de modification substantielle relative au projet d'extension de l'unité nord de l'Installation Nucléaire de Base n°168 « Usine Georges Besse II » au titre de l'article R593-47 du code de l'environnement. | M MISERERE |
| 7. Rapport annuel 2022 de la SPL Territoire Vaucluse. | Mme SOUVETON |
| 8. Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 30 novembre 2023 au 21 janvier 2024. | M. le Maire |

1. DÉLIBÉRATION n° 001-2024 - Election du Secrétaire de Séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- DESIGNE Monsieur Christophe ROBIN secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Adoptée à l'**Unanimité**.

<i>Présents : 19</i>	<i>Pouvoir : 05</i>	<i>Total : 24</i>	<i>Exprimés : 24</i>
<i>Voix pour : 24</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

2. DÉLIBÉRATION n° 002-2024 - Approbation du procès-verbal de la séance du 07 décembre 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- APPROUVE le Procès-verbal de la séance du 07 décembre 2023.

Adoptée à l'**Unanimité**.

<i>Présents : 19</i>	<i>Pouvoir : 05</i>	<i>Total : 24</i>	<i>Exprimés : 24</i>
<i>Voix pour : 24</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

3. DÉLIBÉRATION n° 003-2024 - Identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
-IDENTIFIE les zones d'accélération d'installations terrestres de production d'énergie renouvelables telles que jointes en annexe 2 de la présente délibération.

-PRECISE :

°qu'en matière de procédés photovoltaïques, toutes les formes sont prises en compte (panneaux sur toitures, ombrières, panneaux au sol).

°que l'ensemble des particuliers puissent réaliser la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures de leurs propriétés.

°que les projets sur les zones agricoles (projets agrivoltaïques, projets photovoltaïques sur parcelles non exploitables et panneaux sur bâtiments agricoles) puissent être réalisés.

-AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre ces propositions au référent préfectoral et au président de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence.

Adoptée à l'**Unanimité**.

<i>Présents : 19</i>	<i>Pouvoir : 05</i>	<i>Total : 24</i>	<i>Exprimés : 24</i>
<i>Voix pour : 24</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

4. DÉLIBÉRATION n° 004-2024 - Demandes de subventions pour l'extension de la vidéoprotection – Exercice 2024.

Plan de financement prévisionnel de l'opération :

FINANCEURS	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX SOLLICITE	MONTANT
DETR 2024 ou FIPD 2024 sollicitée	29 060,14 €	50,00 %	14 530,07 €
Région PACA sollicitée	29 060,14 €	30,00 %	8 718,04 €
AUTOFINANCEMENT	29 060,14 €	20,00 %	5 812,03 €
Coût total de l'opération	29 060,14 €	100,00%	29 060,14 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de solliciter l'attribution d'une subvention :

°auprès l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ou au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) - Exercice 2024 – pour l'extension de la vidéoprotection d'un montant total de 29 060,14 €, avec un taux de subvention de 50%, soit un montant total de subvention de 14 530,07 €.

°auprès de la Région PACA au titre de l'aide aux communes pour le soutien de la force publique - Exercice 2024 – pour l'extension de la vidéoprotection d'un montant total de 29 060,14 €, avec un taux de subvention de 30%, soit un montant total de subvention de 8 718,04 €.

- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les formalités et à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

- **DIT** que les crédits nécessaires à cette opération seront prévus au budget 2024.

Adoptée à l'**Unanimité**.

Présents : 19
Voix pour : 24

Pouvoir : 05
Voix contre : 00

Total : 24
Abstention : 00

Exprimés : 24

5. DÉLIBÉRATION n° 005-2024 - Approbation du procès-verbal de fin de mise à disposition de biens de la communauté de communes Rhône Lez Provence à la commune de Lapalud dans le cadre de l'exercice de la compétence « restauration collective » (site : cuisine satellite du groupe scolaire Pergaud).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-**APPROUVE** les termes du procès-verbal de fin de mise à disposition des cuisines satellites de Lapalud,

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité**.

Présents : 19
Voix pour : 24

Pouvoir : 05
Voix contre : 00

Total : 24
Abstention : 00

Exprimés : 24

6. DÉLIBÉRATION n° 006-2024 - Avis sur la demande d'autorisation de modification substantielle relative au projet d'extension de l'unité nord de l'Installation Nucléaire de Base n°168 « Usine Georges Besse II » au titre de l'article R593-47 du code de l'environnement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-DONNE un avis favorable à la demande d'autorisation de modification substantielle relative au projet d'extension de l'unité nord de l'Installation Nucléaire de Base n°168 « Usine Georges Besse II » au titre de l'article R593-47 du code de l'environnement.

Adoptée à l'**Unanimité**.

Présents : 19
Voix pour : 24

Pouvoir : 05
Voix contre : 00

Total : 24
Abstention : 00

Exprimés : 24

18 h 55 : Arrivée de de ZENDRINI Mercedes

7. DÉLIBÉRATION n° n° 007-2024 - Rapport annuel 2022 de la SPL Territoire Vaucluse.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-PREND ACTE du rapport du mandataire de la Société Publique Locale Territoire Vaucluse pour l'année 2022

Présents : 20

Pouvoir : 05

Total : 25

8. DÉLIBÉRATION n° 008-2024 - Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 30 novembre 2023 au 21 janvier 2024.

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, invite les membres du Conseil Municipal à prendre connaissance des décisions qui ont été prises en vertu des délégations qui lui ont été consenties par délibération n° 47-020 du 25/09/2020.

Date	Numéro	Désignation
01/12/2023	DEC-2023-128	Approbation de l'avenant à la convention d'honoraires avec la SELARL STEERING
05/12/2023	DEC-2023-129	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain Section E 1848 –1829 - 1850 - 16 C - Rue des Orfèvres - 84840 LAPALUD - Appartenant à SAS HTC DREAM Représentée par M. CANON Hervé
05/12/2023	DEC-2023-130	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain Section E 1893 - 16 D - Rue des Orfèvres - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. QUINTIN Yves-Jean
14/12/2023	DEC-2023-131	Approbation du contrat de maintenance avec la société LOGITUD Solutions concernant le logiciel et le matériel de Géo Verbalisation Electronique
14/12/2023	DEC-2023-132	Approbation du contrat de maintenance avec la société LOGITUD Solutions concernant le logiciel de gestion pour la Police Municipale

20/12/2023	DEC-2023-133	Convention de servitude entre la SA ENEDIS et la Commune de Lapalud sur la parcelle cadastrée section B 1833 - La Verrière à LAPALUD
20/12/2023	DEC-2023-134	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Sections A 98 – A 423 – A 517 – A 519 – A 521 – A 684 - 791 Chemin des Aubépines - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. ROT Fabrice et à Mme BEUVAIN Anne-Sophie
20/12/2023	DEC-2023-135	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Section E 200 - 3-5 rue des Orfèvres - 84840 LAPALUD - Appartenant aux Consorts ROUSTANT
20/12/2023	DEC-2023-136	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Sections E 1861 – E 1862 – E 1863 – E 1864 - Voiries Lotissement le Clos des Mûriers - 84840 LAPALUD - Appartenant à la SARL SUD EST AMENAGEMENT FONCIER
21/12/2023	DEC-2023-137	Contrat d'intervention pour la destruction de nids de guêpes, frelons et frelons asiatiques.
02/01/2024	DEC-2024-001	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Section B 1901 – B 1907 - 5 Lotissement Le Clos du Château d'Eau - 84840 LAPALUD - Appartenant à SAS VALRIM AMENAGEMENT
02/01/2024	DEC-2024-002	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Section E 494 - 41 Cours des Platanes - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. DUDON Denis – Mme ORTIZ Mimose Marie-Louise & à M. CHOFFLET Florent
16/01/2024	DEC-2024-003	Convention d'utilisation de locaux entre l'organisme de formation « La Fédération Sportive et Culturelle de France Comité Régional P.A.C.A » et la Commune de LAPALUD
16/01/2024	DEC-2024-004	Approbation du règlement intérieur de la Foire de Printemps Edition 2024
17/01/2024	DEC-2024-005	Demande de subvention au titre de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et au titre du Conseil Régional Provence Alpes Côtes d'Azur Travaux d'élimination des eaux parasites et rehabilitation des reseaux d'assainissement rue des Vigneaux –

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
-PREND ACTE des décisions signées par Monsieur Hervé FLAUGERE,
Maire.

Présents : 20

Pouvoir : 05

Total : 25

La séance est levée à 19 h 00

Hervé FLAUGERE
Maire de LAPALUD

